



Nombre de membres :
En exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23
Quorum : 12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 31 janvier 2025
Date d'affichage : le 31 janvier 2025

Le six février deux mille vingt-cinq, sur convocation en date du trente-et-un janvier, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de La Chapelle-Launay se sont réunis dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Michel Guillard, Maire.

Présents : GUILLARD Michel, LEROUX Soizic, LECOMTE Daniel, FLAURAUD Nathalie, DAUFOUY Stéphane, MARTIN Eve-Lise, CERCLE Yannick, HUOU Jean-Paul, AMORIM Agnès, ARDOUIN Christelle, PICAULT Edern, LAFAYE Guillaume, ONASCH Thibaut, GUILLOT Marc, MAURE Sophie, LANUZEL Etienne, BLAY Daphnée

Pouvoirs : RABINAND Julie donne pouvoir à DAUFOUY Stéphane,
BONHOMME Jean-Claude donne pouvoir à HUOU Jean-Paul,
ROUSSEL Michaël donne pouvoir à LECOMTE Daniel
CHAMPENOIS Céline donne pouvoir à AMORIM Agnès
MASSON Adeline donne pourvoir à ARDOUIN Christelle
LEMERCIER Emmanuel donne pouvoir à MAURE Sophie

Nathalie FLAURAUD est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

OBJET : 2025/04 Subvention pour le voyage scolaire de l'école Sainte-Thérèse

L'école Sainte-Thérèse a fait parvenir à la commune un dossier de subvention pour soutenir le voyage des 51 élèves de CM1 et CM2 à Saint-Malo, du 22 au 25 avril.

Depuis 2022, la commune attribuait une somme forfaitaire de 5€ par enfant et par jour. La commission subventions a proposé de monter ce forfait à 6€.

Il est ainsi proposé que la commune participe à hauteur de 6€ X 4 jours X 51 enfants, soit 1 224€.

Le Conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité cette subvention de 1 224€ et autorise M. le Maire à prendre toutes les dispositions pour son exécution.

Fait et affiché à La Chapelle-Launay,
Le 11 février 2025

La Secrétaire de séance, Nathalie FLAURAUD

Le Maire, Michel GUILLARD

